



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 15 mars 2023
19 heures

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

OBJET : Dénomination du parking stabilisé - "Au Bon Soleil"

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 8 mars 2023, s'est réuni le mercredi 15 mars 2023 à 19 heures en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANCOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Jean-Michel BATTESTI - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBÈGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI - M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR : M. Yann GAMAIN - Mme Sophie PERCHERON.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - M. Eric VIDAL - Mme Audrey MOUTTÉ.

POUVOIRS DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE - Mme Clarisse PIERRE à M. Marc BAZALGETTE - M. Eric VIDAL à Mme Patricia DI SANTO - Mme Audrey MOUTTÉ à M. Didier MOUTTÉ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Catherine LE ROLLE.

DOMAINE / THÈME : ESPACES PUBLICS / DENOMINATION

RAPPORTEUR : Michel DISSAUX

SYNTHÈSE

Désireuse de dénommer autrement le parking stabilisé situé à proximité du Collège Paul Arène, la Commune a sollicité les enfants du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes.

Ces derniers ont formulé plusieurs propositions, parmi lesquelles certaines faisaient honneur à la mémoire de Paul Arène, poète, journaliste, romancier, écrivain et dramaturge.

Le Conseil Municipal est compétent pour procéder à la dénomination des voies ou espaces publics.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la dénomination du terrain communal situé chemin du stade à proximité du Collège, « Au Bon Soleil », en référence au conte provençal écrit par Paul Arène.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu les propositions formulées par les élus du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes ;

Monsieur Michel DISSAUX expose au Conseil Municipal :

Considérant que l'équipe municipale souhaite dénommer autrement le parking stabilisé situé à proximité du Collège Paul Arène ;

Considérant les propositions formulées par les élus du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes, et notamment celles visant à rendre hommage à l'écrivain Paul Arène ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur les dénominations de voies et d'espaces publics ;

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la dénomination du terrain communal, situé sur chemin du stade, à proximité du Collège Paul Arène : « Au Bon Soleil », en référence au conte provençal écrit par Paul Arène.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la dénomination du terrain communal, situé chemin du stade, à proximité du Collège Paul Arène : « Au Bon Soleil ».

VOTE : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 15 mars 2023.

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



La Secrétaire de séance,
Catherine LE ROLLE